

REGLEMENT

Challenge des 20 ans du stade PAUL PETITPOISSON

ORGANISATION

L'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) célèbre les 20 ans du stade Paul Petitpoisson le vendredi 2 octobre 2026, avec en clôture de la journée le Challenge des 20 ans

EPREUVES

800m & 1500m à allure libre et donnent lieu à un classement.

2 courses de 800m Femmes et 2 courses de 800m Hommes, avec qualification pour une finale Femmes et une finale Hommes

1 course de 1500m Femmes et 1 course de 1500m Hommes, finale directe.

INSCRIPTIONS

Inscription obligatoire en ligne sur adeorun.com

Nous rappelons que les mineurs restent sous l'entière responsabilité des parents ou de leurs représentants et doivent fournir une autorisation parentale lors de l'inscription.

Seul un dossier d'inscription complet permettra la récupération du dossard

L'organisateur peut refuser une inscription si un doute subsiste.

TARIF : GRATUIT

RETRAIT DES DOSSARDS

Le 2 octobre 2026 au stade Paul Petitpoisson au plus tard 30mn avant sa course.

RESULTATS ET CLASSEMENTS

Les résultats seront annoncés après chaque course et seront affichés au stade.

Ce n'est pas une compétition « officielle », le chronométrage sera manuel.

Toutefois, la réglementation FFA pour ce type de course s'applique (respect des couloirs, faux départs, etc...).

REGLES RELATIVES AUX PARTICIPANTS

-Il est formellement interdit de prendre part aux épreuves sans dossard.

-Les dossards doivent être visibles de face lors du passage sur la ligne d'arrivée.

-Respecter les bénévoles

-Respecter l'environnement : ne jeter pas de détritiques en dehors des poubelles

-Faites preuve de respect envers les autres concurrents et envers vous-même

DU FAIT DE SON ENGAGEMENT

Le concurrent reconnaît avoir pris connaissance et accepté le présent règlement sans réserve et donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toutes photos ou image le représentant.